

ukraine

SAMEDI 21 FEVRIER

Pour une paix juste et durable, solidarité avec l'Ukraine qui résiste !

Il est urgent de stopper la guerre !

Le 24 février 2022, Vladimir Poutine a lancé l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en pariant sur une victoire éclair : marcher sur Kiev, atteindre rapidement les frontières de l'Union européenne et ouvrir la voie à la réalisation d'un projet impérialiste de contrôle de l'Europe de l'Est et de démembrement de l'Europe. Cette stratégie s'est heurtée à la résistance déterminée du peuple ukrainien. La mobilisation de la société civile, la cohésion de l'État et la ténacité des forces ukrainiennes ont enrayé les plans initiaux de Moscou.

De retour à la tête du gouvernement fédéral américain, Donald Trump rejoint Poutine dans son entreprise de destruction du droit international construit sur les leçons des deux guerres mondiales. Ces deux premières puissances nucléaires de la planète viennent également de mettre fin au système de régulation et de contrôle mutuel d'armement nucléaire en vigueur depuis 1972.

L'Ukraine paie un tribut humain immense à cette guerre. Des centaines de milliers de femmes et d'hommes ont été contraints de prendre les armes, tandis que les familles sont déchirées par la mort, l'exil ou l'occupation. Incapable de victoires militaires décisives, la Russie cherche à soumettre la population en bombardant sans relâche loin de la ligne de front, en s'attaquant délibérément aux infrastructures civiles, en instrumentalisant le froid, l'hiver et les pénuries. Dans les territoires occupés, la répression bat son plein : obligation de prendre un passeport russe sous peine d'expulsion et de refus d'accès aux soins et aux prestations sociales, expropriations arbitraires de logements, effacement forcé de toute identité ukrainienne, militarisation de l'enseignement dans les écoles.

Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs d'Ukraine et de leurs syndicats ! Les organisations syndicales françaises, la CFDT, la CGT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, l'UNSA, Solidaires et la FSU, participent activement au large mouvement de solidarité internationale avec l'Ukraine. Ensemble nous avons organisé trois convois humanitaires en direction des organisations syndicales ukrainiennes, la FPU et la KVPU, qui restent pleinement mobilisées pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs malgré les destructions causées par l'envahisseur russe et les restrictions des libertés publiques imposées par la loi martiale.

Nous exprimons notre profonde admiration et notre respect pour les travailleuses et travailleurs d'Ukraine, qui continuent à se rendre au travail et à faire fonctionner leur pays malgré la menace permanente des bombardements, en particulier celles et ceux qui entretiennent et réparent des infrastructures civiles au péril de leur vie.

Nous nous recueillons en mémoire de centaines de personnes mortes au travail, comme ces douze mineurs de fond de la région de Dnipropetrovsk, tués par un drone russe le 1er février dernier.

Nous témoignons du courage des réfugié.es ukrainien.nes qui travaillent aujourd'hui en Europe, contribuant aux économies des pays d'accueil, bien que portant l'angoisse quotidienne pour leurs proches restés en Ukraine.

Nous saluons la persévérance des enfants ukrainiens, dont les cours sont constamment interrompus par les alertes aériennes et qui supportent une double charge scolaire quand ils étudient en Europe : s'intégrer dans les systèmes éducatifs européens tout en poursuivant, souvent en ligne et au prix d'efforts considérables, le cursus ukrainien afin de préserver leur langue, leur culture et leur identité nationale.

Enfin, nous admirons la force de la société civile qui, après des années de guerre, s'est levée en juillet 2025 pour défendre l'indépendance des institutions anti-corruption et est parvenue à faire reculer le pouvoir, lui

infligeant une leçon d'intégrité.

Respecter les libertés syndicales et le droit à la dignité au travail !

La détermination collective du peuple ukrainien à travailler, à apprendre, à se défendre et à faire vivre son pays agressé constitue un acte de résistance civique remarquable. Elle appelle notre solidarité active, des droits sociaux pleins et entiers, et des politiques publiques à la hauteur de cet engagement et de cette dignité, alors que les discussions d'adhésion à l'Union européenne sont ouvertes et qu'une grande conférence sur la reconstruction doit se tenir en Pologne au mois de juin 2026.

Or, les organisations syndicales ukrainiennes lancent un signal d'alarme. Le projet de code du travail présenté par le gouvernement au Parlement en ce début d'année 2026 n'a pas été élaboré dans le respect des règles de consultation des syndicats. Il comporte de graves reculs : restriction du droit de grève et des libertés syndicales, affaiblissement de l'inspection du travail, introduction du lock-out patronal, généralisation des contrats à durée déterminée, obstacles accrus aux recours en cas de salaires impayés, complexification de la reconnaissance du contrat de travail salarié, recul des normes de santé et de sécurité au travail.

Nous affirmons avec force que les libertés syndicales et les droits des travailleuses et travailleurs doivent constituer un pilier fondamental de l'avenir de l'Ukraine et de l'Europe. Ils ne peuvent pas être considérés comme des variables d'ajustement en temps de guerre ou de reconstruction : ils sont au contraire des garanties essentielles contre l'arbitraire, l'exploitation et les inégalités. Il ne peut y avoir de démocratie crédible sans le plein respect du droit d'organisation syndicale, de la négociation collective, du droit de grève et des conditions de travail dignes et sécurisées.

Pour qu'une paix juste et durable revienne sur le continent européen, l'intersyndicale française de solidarité avec l'Ukraine appelle à participer à la marche pour l'Ukraine qui aura lieu le samedi 21 février 2026 au départ de la place de la République à 14h en direction de la place de la Bastille.

Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs d'Ukraine !

Solidarité avec les syndicats ukrainiens !


A bas la guerre ! Troupes russes hors d'Ukraine !

Paix en Ukraine – Liberté en Russie et au Belarus !

Bientôt quatre ans depuis l'invasion de l'Ukraine par Vladimir Poutine.

La [#CFDT](#), aux côtés d'autres organisations syndicales, réaffirme son soutien à la résistance du peuple ukrainien.

L'Intersyndicale française en solidarité avec l'Ukraine et ses syndicats, appelle à participer à la Marche pour l'Ukraine :

 Samedi 21 février 2026

 Départ à 14h, Place de la République, à Paris

Venez nombreux



Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[Pour une paix juste et durable, solidarité avec l'Ukraine qui résiste !](#)

[PDF](#)

Share icon

- [Facebook share](#)
-